



Réussir sa prise de parole *avec impact* en situation professionnelle

Objectif

La certification « Réussir sa prise de parole avec impact en situation professionnelle » s'adresse à l'ensemble des personnes confrontées à de la prise de parole en situation professionnelle. Que celle-ci soit régulière comme pour des commerciaux/commerciales, des animateurs/animateuses, des avocat.e.s ou plus ponctuelles dans des situations d'entretiens, de conduite de réunion, de discours ... la prise de parole fait appel à des compétences techniques et comportementales. Sa maîtrise permet d'obtenir plus d'efficacité et contribue fortement à l'atteinte des objectifs.

Il arrive encore très souvent que d'excellent.e.s professionnel.e.s ne puissent pas valoriser leurs contributions parce que l'oral provoque des situations de stress ou tout simplement, ils/elles ne savent pas toujours comment présenter leurs propos, cette certification permet à la personne de garantir sa capacité à prendre la parole en situation professionnelle et ainsi valoriser les messages transmis.

Compétences attestées

Analyser l'impact de la communication orale sur les autres

- Analyser son style de communication orale en identifiant ses zones de confort, ses moteurs et ses freins pour appréhender objectivement son impact sur autrui et établir un autodiagnostic.
- Analyser l'impact du langage corporel accompagnant une communication orale

Réussir sa prise de parole avec impact dans le cadre d'un discours en situation professionnelle

- Préparer un discours en transformant un message de spécialiste en un message compréhensible par tout le monde.
- Structurer et séquencer la prise de parole en public et utiliser les différentes techniques oratoires
- Gérer les effets du stress à toutes les étapes de la prise de parole en public
- Renforcer l'impact sur son auditoire
- Réussir sa prise de parole avec impact dans le cadre d'un échange en situation professionnelle
- Présenter une argumentation en fonction des différentes situations professionnelles et conduire les échanges professionnels en utilisant les techniques de communication

Réussir sa prise de parole avec impact dans le cadre d'un échange en situation professionnelle

- Présenter une argumentation en fonction des différentes situations professionnelles et conduire les échanges professionnels en utilisant les techniques de communication



Modalités d'évaluations

- Évaluation sur la préparation et la mise en œuvre d'une prise de parole en situation professionnelle.
- Évaluation orale sur une prise de parole en public sur un sujet présenté face à un grand auditoire.
- Évaluation sur le style et l'impact de communication orale du candidat.

Prérequis et voie d'accès

Pas de prérequis mais une expérience professionnelle avec un minimum de 2 ans est souhaité

La certification est accessible :

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation

Composition du jury de la délivrance de certification

Quel que soit la voie d'accès, la validation se fait par un jury professionnel composé de trois personnes désignées pour représenter le jury de certification :

- Le/la responsable de l'organisme certificateur
- Deux personnes professionnelles extérieures

Le jury est responsable de la remise de la certification.

Les référentiels de compétences sont construits avec des expert.e.s faisant autorité et spécialisé.e.s dans le coaching oral. Ils sont confrontés aux évolutions et innovations du secteur. Les informations concernant la procédure de certification sont remises à l'inscription avec le contenu détaillé et les objectifs.

Avant de valider son inscription, chaque candidat.e bénéficie d'un entretien oral de positionnement pour vérifier l'adéquation de ses attentes et de son projet professionnel avec le contenu de la certification. Des évaluations par des jurys professionnels permettent de vérifier l'acquisition des compétences par le/ la candidat.e.

L'interactivité de la certification entre le conseil de perfectionnement, les candidat.e.s et l'entreprise permet de la faire évoluer et de l'ajuster à la réalité du monde professionnel.



Lieu(x) de certification :

YAPUKA – chez Willa, 35, rue du sentier - 75002

Siège sociale : 6 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarée par l'organisme certificateur :

YAPUKA – chez Willa, 35, rue du sentier - 75002

Siège sociale : 6 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris

Pour tous renseignements, adresser un email à contact@yapuka.org

Ou contactez-nous par téléphone au +33 6 44 60 41 13

LUJOBA (YAPUKA), SAS au capital de 59 999,00 € - 6 rue du Cardinal Mercier - 75009 Paris
Enregistré au RCS de Paris sous le numéro de Siret 83004869000010.